Reçu en prefecture le 09/03/2023



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

D 2023-031

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 7 mars, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 3 mars 2023.

Présents: Odile CHALAMEL, Marc FLEURY (arrivé à 21 h 40), Pierre-Damien GALENE, Pascal GINOLLIN,

Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé: Jérôme GINOLLIN donne pouvoir à Céline ROCH EUVRARD

Absent:/

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Assistent à la réunion : Christophe MAREC, Laetitia ACHARD

Nombre de membres en exercice : 9	
Nombre de membres présents : 8	
Nombre de suffrage exprimés : 9	
Votes pour : 9	
Votes contre : 0	
Blancs: 0	
Abstentions: 0	

Objet: Vote du budget primitif 2023

COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif « COMMUNE » pour l'année 2023 :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- · au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

1 595 870,00 €

Recettes:

1 778 430.64 €

La section de fonctionnement est en suréquilibre de 182 560.40 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

824 897,84 €

Recettes:

968 027.46 €

La section d'investissement est en suréquilibre de 143 129,62 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus Pour extrait certifié conforme et exécutoire Publié, notifié et transmis en préfecture le 09/03/2023.

Le Maire,

Serge TICHKIE

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023 - 2023 Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE: Commune de AILLON LE JEUNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21730004500010

POSTE COMPTABLE: SGCC

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023





ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Sommaire

I Information of the	
I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15
	17
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	41
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	46
IV - Annexes	49
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	Julis Objet
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Oojet 51
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	55
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	56
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



65

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE Sans Objet B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes 57 B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet B3.1 - Etat des provisions constituées Sans Objet B3.2 - Etalement des provisions Sans Objet B4 - Etat des charges transférées Sans Objet B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Objet B6 - Prêts Sans Objet B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Objet B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus Sans Objet B7.3 - Etat des emprunts garantis Sans Objet B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis Sans Objet B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B7.6 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale Sans Objet B7.8 - Autres engagements donnés Sans Objet B7.9 - Autres engagements reçus Sans Objet B8 - Subventions versées B9 - Etat du personnel B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Objet B11.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Objet B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C - Annexes budgétaires 62 C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 63 C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes Sans Objet C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Objet D - Autres éléments d'information Sans Objet D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget Sans Objet Sans Objet D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation Sans Objet D3 - Décisions en matière de taux Sans Objet D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Objet D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Objet D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Objet D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est Inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	_
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	₩
Informations statistiques	
	Valeurs
otale	C
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
e ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	
Informations financières – ratios	
Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs
Recettes réelles de fonctionnement / population	0
Dépenses d'équipement brut / population	0
Encours de dette / population (2) (3)	000
DGF / population	
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4) Dépenses réelles de fonctionnement et rembourcement annuel de la datte en conitat (constant de la datte en conitat de la datte en conitat (constant de la datte en conitat del datte en conitat de la datte en conitat del datte en conitat de la datte en conitat del d	% 0
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	%0
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4) Eparqne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	%°0
	%0

ndicateur de resso

Population totale

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux). (2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

7 c 4 c o r ∞ o c

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opèrer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6). VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent. avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement; au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget : dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. V – Les provisions sont budgétaires (4) chapitres « opération d'équipement ». Investissement: %

A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans »

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelies de chaque section.

(4) A complèter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1) I - INFORMATIONS GENERALES

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
**************************************				(2)
I O I AL DU BUDGE I	00'0	000		
Investissement	40.4		00,0	0,00
	OO'O	00'0	(3)	
Fonctionnement	0.00	000	(4)	
		2000	U,UU A3	0000

TOTAL	A1 + B1	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
issement	A2 + B2	000
tionnement	A3 + B3	0000

(1) État à complèter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent,

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023





Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP

ID: 073-217300045-202	230307-02023031-01
I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 09/03/2023



Publié le ID : 073-217300045-20230307-D2023031-DE

ID:073-217300043-2023030	07 DZ0Z0001 DL
I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres resta	ant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	-	0.00
18	Cpte de Ilaison : affectation (BA,régie)		0,00
20_	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0.00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	АРА		0.00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante,
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	
	VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	ORTS	A
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	692 543,42	961 291,46
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	132 354,42	6 736,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0.00
		И	11
	Total de la section d'investissement (2)	824 897,84	968 027,46
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 595 870,00	1 766 966,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	00'0	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0.00	(si excédent) 11 464,64
		-	II
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 595 870,00	1 778 430,64
			ID : (
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 420 767,84	2 746 458,10
(1) A servir uniquement en Les restes à réaliser de la si d'un titre et non rattachées. Les restes à réaliser de la s'émission d'un titre au 31/17 (2) Total de la section d'inv (3) Total de la section de (4) Total du budget = total (4)	cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte au section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées ne section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées nor 2 de l'exercice précédent. Selissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement volés. Indiconnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement volés. Anctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement volés.	fininistratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. on mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission i mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu	aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission 2-2030302. Ten recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné liei DDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDDD
			<u>DE</u>

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BE

ID: 073-2	17300045-20230307-D2023031-DE
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	81 711,72	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	44 573,80	3 471,00	143 000,00	143 000,00	146 471,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	645 994,37	128 883,42	438 223,85	438 223,85	567 107,27
Total d	es dépenses d'équipement	772 279,89	132 354,42	581 223,85	581 223,85	713 578,27
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	105 556,42	0,00	107 750,00	107 750,00	107 750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Total de	es dépenses financières	105 556,42	0,00	107 750,00	107 750,00	107 750,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	877 836,31	132 354,42	688 973,85	688 973,85	821 328,27
				 		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		3 569,57	3 569,57	3 569,57
	es dépenses d'ordre lissement	0,00		3 569,57	3 569,57	3 569,57
	TOTAL	877 836,31	132 354,42	692 543,42	692 543,42	824 897,84

TOTAL	877 836,31	132 354,42	692 543,42	692 543,42	824 897,84
					+
	D (001 SOLDE D'EXECU	TION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE	0.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 824 897,84

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	[1
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf	78 052,00	6 736,00	47 567,42	47 567,42	54 303,42
	le 138) (3)				:	,]
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	578 052,00	6 736,00	47 567,42	47 567,42	54 303,42
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf	37 965,60	0,00	58 756,00	58 756,00	58 756,00
	1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	287 398,47	287 398,47	287 398,47
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	406 400,00	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
Total d	es recettes financières	444 365,60	0,00	906 154,47	906 154,47	906 154,47
45	Chapitres d'opérations pour le compte de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	tiers (9)					
Total d	les recettes réelles d'investissement	1 022 417,60	6 736,00	953 721,89	953 721,89	960 457,89

021	Virement de la section de	0,00	0,00	0,00	0,00
040	fonctionnement (10) Opérations ordre transf. entre	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
041	sections (10) (11) Opérations patrimoniales (10)	0,00	3 569,57	3 569,57	3 569,57
Total o	des recettes d'ordre d'investissement	4 000,00	7 569,57	7 569,57	7 569,57

TOTAL	1 026 417,60	6 736,00	961 291,46	961 291,46	968 027,46
No.					+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 027,46
	\

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

|--|

- (1) Voir état 1-B pour la comparaison par rapport au budget précèdent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = Ri 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023 Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

Reçu en préfecture le 09/03/2023



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BE

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	619 710,65	0,00	804 625,00	804 625,00	804 625,00
012	Charges de personnel et frais	408 800,00	0,00	450 055,00	450 055,00	450 055,00
	assimilés (3)					
014	Atténuations de produits	170 020,00	0,00	170 020,00	170 020,00	170 020,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion	38 805,40	0,00	133 970,00	133 970,00	133 970,00
	courante (sauf 6586) (3)				1000000000	
6586	Frais fonctionnement des groupes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	d'élus					
Total d	es dépenses de gestion courante	1 237 336,05	0,00	1 558 670,00	1 558 670,00	1 558 670,00
66	Charges financières	16 471,03	0,00	14 700,00	14 700,00	14 700,00
67	Charges spécifiques (3)	15 289,00	0,00	18 500,00	18 500,00	18 500,00
68	Dotations aux provisions,	0,00		0,00	0,00	0,00
	dépréciations (semi-budgétaires) (3)					
Total d	es dépenses réelles de	1 269 096,08	0,00	1 591 870,00	1 591 870,00	1 591 870,00
fonctio	nnement				_	

	section (4) les dépenses d'ordre de	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la	0.00	e e o o destato	0,00	0,00	0,00
042	d'investissement (4) Opérations ordre transf. entre	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
023	Virement à la section	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 273 096,08	0,00	1 595 870,00	1 595 870,00	1 595 870,00
	•				+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	(S2)	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 595 870,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	**
EWOILIBRET INANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	184 020,00	0,00	441 900,00	441 900,00	441 900,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	88 122,00	0,00	108 122,00	108 122,00	108 122,00
731	Fiscalité locale	460 000,00	0,00	478 000,00	478 000,00	478 000,00
74	Dotations et participations (3)	343 700,00	0,00	409 944,00	409 944,00	409 944.00
75	Autres produits de gestion courante (3)	258 006,50	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 333 848,50	0,00	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles de fonctionnement	1 333 849,50	0,00	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00

042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes d'ordre de	0,00	0,00	0,00	0,00
fonctio	nnement				

TOTAL	1 333 849.50	0,00	1 766 966.00	1 766 966,00	1 766 966,00
		- 1,00		1700 500,00	1700 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 464,64

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 778 430,64

Pour Information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

ii D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	107 750,00	0,00	107 750,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	713 578,27		713 578,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	3 569,57	3 569,57
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	821 328,27	3 569,57	824 897,84

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 824 897,84

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	804 625,00		804 625,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	450 055,00		450 055,00
014	Atténuations de produits	170 020,00		170 020,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	133 970,00	0,00	133 970,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	14 700,00	0,00	14 700,00
67	Charges spécifiques (9)	18 500,00	0,00	18 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	4 000,00	4 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 591 870,00	4 000,00	1 595 870,00

	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 595 870,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023 - 2023 Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023 Publié le



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET^L BALANCE GENERALE – RECETTES

ID::073-217300045-20230307-D2023031-DE

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 756,00	0,00	58 756,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	54 303,42	0,00	54 303,42
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	3 569,57	3 569,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 000,00	4 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	560 000,00		560 000,00
	Recettes d'investissement – Total	673 059,42	7 569,57	680 628,99

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	287 398,47
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	968 027,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	9 000,00		9 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 900,00		441 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	108 122,00		108 122,00
731	Fiscalité locale	478 000,00		478 000,00
74	Dotations et participations (8)	409 944,00		409 944,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	320 000,00	0,00	320 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 766 966,00	0,00	1 766 966,00

		т
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 464,64
		-
TOTA	L DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 778 430,64

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023 Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

Berger Levfault

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

			TOV _ III	VOTE DII BIIDGET					
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES	EMENT - VUE D	'ENSEMBLE - I	DEPENSES - AF	NOUVELLES	ET CREDITS DE L'EXERCICE	L'EXERCICE		A
				DEPENSES	ý				
	Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de l'assemblée	Pour information,	Pour information,	TOTAL (RAR N-1 +
		précédent (1)		les AP lors de la séance		:	dépenses gérées dans le	dépenses gérées hors AP	Vote)
	TOTAL	877 836 31	132 354 42	budgetaire (2)	692 543,42	692 543,42	Cadre d une Ar	692 543,42	824 897,84
278	A24	00.0	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
202	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	000	00'0
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
	Total des opérations d'équipement (3)	772 279,89	132 354,42	00.00	581 223,85	581 223,85	0,00	581 223,85	713 578,27
Total	Total des dépenses d'équipement	772 279,89	132 354,42	00'0	581 223,85	581 223,85	0,00	581 223,85	713 578,27
9	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00.0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
9	Emprunts et dettes assimilées (sauf	105 556,42	00'0		107 750,00	107 750,00		107 750,00	107 750,00
- 6	1688 non budgétaire) Cote de liaison : affectation (BA,régie)	00.0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
90	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre			00.0					
Tota	Total des dépenses financières	105 556,42	00'0	00'0	107 750,00	107 750,00	00'0	107 750,00	107 750,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0
Tota	Total des dépenses réelles	877 836,31	132 354,42	00'0	688 973,85	688 973,85	00'0	688 973,85	821 328,27
040	Opérations ordre transf. entre	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
041	sections (5) (6) Opérations patrimoniales (7)	00'0			3 569,57	3 569,57		3 569,57	3 569,57
Tota	⊣≌	00'0			3 569,57	3 569,57		3 569,57	3 569,51
									5-20,
						D001 Solde d'exé	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	orté ou anticipé (8)	200
									07-0
						Total des d	Total des dépenses d'investissement cumulées	ssement cumulées	824 897,8

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Publié le ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement,

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultais de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »). (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

Berger Levrault

0,00 54 303,42 0,00 0,00 0,00 00,0 54 303,42 560 000,00 618 756,00 673 059,42 680 628,99 58 756,00 4 000,0 7 569,5 3 569,5 287 398, 968 027. (RAR N-1 + Vote) || = | + || TOTAL 47 567,42 0,00 0,00 Total des recettes d'investissement cumulées 0,00 0,00 0,0 R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 3 569,57 Affectation au compte 1068 (8) 0,00 47 567,42 58 756,00 560 000,00 618 756,00 666 323,42 4 000,00 7 569,57 673 892,99 Vote de l'assemblée 0,00 47 567,42 0,00 00,0 0,00 0,00 560 000,00 00.0 666 323,42 000 4 000,00 7 569,57 618 756,00 673 892,99 47 567.42 58 756,00 3 569,57 0,00 Propositions nouvelles SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES 0,00 6 736,00 00,0 0,00 0,00 00,0 00,00 00'0 6 736,00 6 736,00 6 736,00 RECETTES III – VOTE DU BUDGET RAR N-1 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,0 0,00 37 965,60 0,00 406 400,00 444 365,60 1 022 417,60 4 000,00 4 000,00 0,00 578 052,00 78 052,00 500 000,00 026 417,60 Pour mémoire, budget précédent (1) Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5) Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et Virement de la section de fonctionnement Subventions d'investissement (hors 138) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Produits des cessions d'immobilisations Subventions d'équipement versées (9) Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations reçues en affectation Autres subventions invest, non transf. Participations et créances rattachées Immobilisations en cours (sauf 2324) Autres immobilisations financières Opérations patrimoniales (6) 166 et 1688 non budgétaire) Immobilisations corporelles Total des recettes d'équipement Chapitre TOTAL Total des recettes financières Total des recettes d'ordre Total des recettes réelles 021 040 138 18 26 27 024 941 018 13 16 2222 9 45

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rl~040 = DF~042).

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Les comples 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas fobjet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				séance budgétaire (3)		=	d'une AP		
040	Onérations ordre fransf entre	000		The state of the s					+ =
2	sections (6)	0,00			00'0	00'0		00'0	00'0
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			00'0	00'0		00'0	0,00
	Charges transférées (7)	00.0		ではは、大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大学の大	000	000	A THE THE PARTY OF		
3,0				2000年の日本の日本の日本	00,0	00,0		00'0	00'0
047	Operations patrimoniales (8)	00'0			3 569,57	3 569,57		3 569.57	3 569 57
2131	Bâtiments publics	00'0		下京 香港 一	3 560 57	73 620 67	かとものできません。		
Total doe	Total doe dingage of the under	***	The state of the s	The second secon	(2,222)	2000,0	Service Control of the Control of th	3 559,57	3 569,57
) Otal Des	nepelises u oldre	00,0			3 569,57	3 569,57	では、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これでは、これ	3 569,57	3 569,57

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant. (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chaptire 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324,

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N°	Libellé de l'opération	N° AP	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de	Pour	Pour
Opération		(1)	réalisations cumulées au 01/01/N		nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés dans le cadre	information Crédits gérés hors AP
			01101111				d'une AP	
100	Voirie		145 738,85	0,00	137 000,00	137 000,00	0,00	137 000,00
101	ETUDE THERMIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	COMPLEXE LES		433 267,92	82 836,42	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
	NIVEOLES PISCINE		3				\$7.71	
	тн							
106	MATERIEL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	INFORMATIQUE		4				1	
108	ADRESSAGE		18 175,53	0,00	130,00	130,00	0,00	130,00
109	RACORDEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2044223	FLUIDE CAISSE NORD							
110	LA CHAPELLE		40 308,00	12 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
111	ECOLE		9 928,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
113	PLAINE DES SPORTS		4 896,86	33 687,00	6 968,70	6 968,70	0,00	6 968,70
115	ADAP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
116	MATERIEL		779,00	3 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Section Co.	OUTILLAGE							
117	AMENAGEMENT DU		4 772,04	0,00	117 000,00	117 000,00	0,00	117 000,00
	CHEF LIEU						05777550	
118	VEHICULES		0,00	0,00	143 000,00	143 000,00	0,00	143 000,00
73	Autres bâtiments		1 230 605,38	0,00	67 125,15	67 125,15	0,00	67 125,15
	TOTAL		132 546,58	132 354,42	581 223,85	581 223,85	0,00	581 223,85

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

Berger Levrault

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.3

> (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 100 LIBELLE : Voirie
> NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	61 517,08	a 0,00	137 000,00	b 137 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 517,08	0,00	0,00	0,00
2111 2151 2152 2182	Terrains nus Réseaux de voirie Installations de voirie Matériel de transport	34 040,00 13 528,62 10 120,00 3 828,46	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	COLUMN TO SERVICE STATE OF THE	THE RESERVE THE PARTY OF THE PA
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) Immobilisations corporelles en cours	0,00 0,00	0,00 0,00	137 000,00 137 000,00	137 000,00 137 000,00

			(To an introduction)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	3 610,00	с 0,00	40 944,42	d 40 944,42
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 610,00	0,00	40 944,42	40 944,42
1323	Subv. non transf. Départements	3 610,00	0,00	40 944,42	40 944,42
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-96 055,58

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE <u>III – VOTE DU BUDGET</u> SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 101 LIBELLE: ETUDE THERMIQUE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		DLFLING			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libelié	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporeiles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	
30ide - (C + d) - (a + b) (5)	0.00
	U,U

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailfer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réeiles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le



III - VOTE DU BUDGET ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 102 LIBELLE: COMPLEXE LES NIVEOLES PISCINE TH NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	16 294,34	a	82 836,42	110 000,00	b 110 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	. =	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 294,34		0,00	0,00	0,00
2158 2183	Autres inst.,matériel,outil. techniques Matériel informatique	12 273,50 4 020,84		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00		82 836,42	110 000,00	110 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00		82 836,42	110 000,00	110 000,00

	1 114/2141	SCIMICIAL EVICEIVIAN	1000.			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	_0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

- 1		100 000 40	
-1	0.14. = (- 1.4) (- 1.5) (5)	-192 836,42	
- 1	Solde = (c + d) - (a + b) (5)	1 .0_000, [

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE <u>III – VOTE DU BUDGET</u> Ш SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106 LIBELLE: MATERIEL INFORMATIQUE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		DE ENO			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	0,00	ь 0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00	0.00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>2</u> 1	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	Solde = (c + d) - (a + b) (5)	0,00
--	-------------------------------	------

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BR

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 108 LIBELLE : ADRESSAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI EROZE				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	FS	0,00	a 0,00	130,00	b 130,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	130,00	130,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	130,00	130,00

	1 1147 1143		(pour miletiment)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	3 746,00	c 1 836,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	3 746,00	1 836,00	0,00	0,00
1323	Suby, non transf, Départements	3 746,00	1 836,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	1 706,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BE

ID:073-21730004	5-20230307-D2023031-DE
III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109 LIBELLE : RACORDEMENT FLUIDE CAISSE NORD NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)		Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPEN	SES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	·	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Ø =1 =1 = − 2 = − − + − + − + − + + + + + + + + + + +	
Solde = (c + d) (a + b) (5)	0.00 /
	0,00
	4

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





W VOTE BURDOFT	ID: 073-21730004	5-20230307-D2023031-DE
III – VOTE DU BUDGET		111
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP	EMENT	A2.3
OLO (TO IT D ITT LO TION LITT - LITT LITT - LITT LITT - LITT LITT		

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N°: 110 LIBELLE : LA CHAPELLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

		<u> </u>			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	0,00 a	12 360,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	12 360,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	12 360,00	0,00	0,00

	FINANG	JEMENI EXTERNE	(pour information) ((Tacultatii)	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	26 649,09	c 0,00	6 500,00	d 6 500,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	26 649,09	0,00	6 500,00	6 500,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	1 500,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ.	19 878,09	0,00	5 000,00	5 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 271,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00_	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(mmobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-5 860,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





	ID: 073-21730004	5-20230307-D2023031-DE
III – VOTE DU BUDGET		
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP	PEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111 LIBELLE : ECOLE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	1	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPEN	SES	9 928,02	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
_21	Immobilisations corporelles	9 928,02	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	9 170,46	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	757,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 4 900,00	123,00	d 123,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	4 900,00	123,00	123,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	4 900,00	123,00	123,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0.00	0,00
20	Immobilisations incorporelies (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) - (a + b) (5)	5 023,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

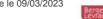
⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BR

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113 LIBELLE : PLAINE DES SPORTS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 33 687,00	6 968,70	b 6 968,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	33 687,00	6 968,70	6 968,70
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	33 687,00	6 968,70	6 968,70

	I III/AIIV	Tacuitatii			
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-40 655,70

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BE

111 1/07% 511 5115 6 55	ID: 073-21730004	5-20230307-D2023031-DE
III – VOTE DU BUDGET		III 1
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPE	MENT	A2 2
= 17/4E DEC OF EROTHORO DE CONTE	1441-141	AZ.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 115 LIBELLE : ADAP NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. art. (2)		Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPEN	SES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporalles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	immobilisations incorporelles (sauf je 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	
30ide - (C + d) - (a + b) (5)	1 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Publié le



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BE

III – VOTE DU BUDGET	ID: 073-21730004	5-20230307-D2023031-DE
<u> </u>		
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIP	'EMENI	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116 LIBELLE : MATERIEL OUTILLAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 3 471,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 471,00	0,00	0,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	3 471,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	1 1147011	JEHILITI EXILITIE	10000	,		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N		RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	С	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

m 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	i -3 471.00
Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-5 47 1,00
00100 (0 - 0) (0 - 1) (0)	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annufation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.







Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BA

	ID: 073-21730004	5-20230307-D2023031-DE
III – VOTE DU BUDGET		111
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPE	MENT	A2 3
		

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 117 LIBELLE : AMENAGEMENT DU CHEF LIEU NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)		Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPEN	SES	0,00	a 0,00	117 000,00	b 117 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelies	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	117 000,00	117 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	117 000,00	117 000,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Coldo - (o t. d.) (o t. t.) (e)	
Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-117 000.00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le



Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BR

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 118 LIBELLE : VEHICULES NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	143 000,00	ь 143 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	143 000,00	143 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	143 000,00	143 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	1 () 10 11 13	SCHICK CALLAND	10001 1111011111		10.00.110.00.7	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	C	0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	_0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b)(5)$	-143 000.00
Solde = (c + d) - (a + b) (5)	-140 000,00]

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annufation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.





Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BE

10.0/3	3-217300045-20230307-D2023031-DE
III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMEN	Τ Δ23
	72.0

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 73 LIBELLE: Autres bâtiments NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	SES	44 807,14	a 0,00	67 125,15	b 67 125,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	44 807,14	0,00	0.00	0,00
2158 2184	Autres inst.,matériel,outil. techniques Matériel de bureau et mobilier	9 737,57 35 069,57	0,00 0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	67 125,15	67 125,15
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	67 125,15	67 125.15

Chap. / art. (2)	Líbellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	328 387,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	328 387,00	0,00	0,00	0,00
1322 1323	Subv. non transf. Régions Subv. non transf. Départements	210 000,00 85 094,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

ii	Soide = $(c + d) - (a + b) (5)$	
<u></u>		-67 125,15
		0.1.00,10

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

Berger Levfault

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

A3 SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE III – VOTE DU BUDGET

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		budget precedent (z)	_	6000	=	= +
	TOTAL	1 026 417,60	6 736,00	673 892,99	673 892,99	680 628,99
018	RSA	00'0	00,0	00'0	0,00	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	78 052,00	6 736,00	47 567,42	47 567,42	54 303,42
1318	Autres subventions d'équipement transf	1 500.00	00'0	00'0	00'0	00'0
1321	Subv. non transf. Etat. établ. nationaux	31 900,00	4 900,00	5 123,00	5 123,00	10 023,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 270,00	00'0	00'0	00'0	00,0
1323	Subv. non transf. Départements	39 382,00	1 836,00	40 944,42	40 944,42	42 780,42
13258	Subv. non transf. Autres groupements	1 000,00	00'0	1 500,00	1 500,00	0,000 1
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	200 000 00	00'0	0,00	00'0	00,0
1641	Emprunts en euros	200 000.00	00'0	0,00	00'0	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	00'0	0,00	00'0	00'0	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
3	Immobilisations recues en affectation (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total dec recet	Total dec recettes d'équipement	578 052.00	6 736,00	47 567,42	47 567,42	54 303,42
10	Dotations fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 965,60	00'0	58 756,00	58 756,00	58 756,00
0000	** HOL	22 965 60	00.0	53 756.00	53 756,00	53 756,00
10222 10222	FC VA Taxe d'aménagement	15 000,00	00'0	5 000,000	5 000,000	5 000,000
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprints et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
α,	Cote de liaison : effectation (BA régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Darticipations of créannes rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financiàres	00'0	00.0	00'0	00'0	00'0
27	Produite de cessions d'immobilisations	406 400.00	00'0	260 000,00	260 000,00	260 000,000
Total des recei	Total des recettes financières	444 365,60	00'0	618 756,00	618 756,00	618 756,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00,00	_
Total des recettes réelles	ttes réelles	1 022 417,60	6 736,00	666 323,42	666 323,42	673 059,42 8
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	00'0	00'0	00.0
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 000,00		4 000,00	4 000,00	-200,000 4
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	00'0		4 000,00	4 000,00	4 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	4 000,00	がないなどである。	0.00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	00'00		3 569,57	3 569,57	-
231	Immobilisations corporelles en cours	00'0		3 569,57	3 569,57	1
Total des recettes d'ordre	thes d'ordre	4 000,00	との からい という というない	7 569,57	7 569,57	7 569,57

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes,

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (Rl~040 = DF~042).

(7) Les comples 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

1 595 870,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

0307-D2023031-DE

III – VOTE DU BUDGET	ON DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	
	SECTION DE FONCTION	

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

O oriental market		L N Q V Q	61	DEPENSES		Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Libelle Pour memoire, budget	Pour memoire, budget		KAK N-1	Vote de l'assemblée sur	Propositions	Vote de l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
précédent (1)	précédent (1)			les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			_	seance budgétaire (2)		=	cadre d'une AE		= +
TOTAL 1 273 096,08	1 273 096,08		00'0	00'0	1 595 870,00	1 595 870,00	00'0	1 595 870,00	1 595 870,00
Charges à caractère général (3) 619 710,65	619 710,65		00'0	00'0	804 625,00	804 625,00	00'0	804 625,00	804 625,00
Charges de personnel et frais 408 800,00	408 800,00		00'0		450 055,00	450 055,00		450 055,00	450 055,00
assimiles (3) Atténuations de produits 170 020,00	170 020,00		00'0		170 020,00	170 020,00		170 020,00	170 020,00
APA 0,00	00,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
RSA / Régularisations de RMI 0,00	00,00		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres charges de gestion 38 805,40	38 805,40		00'0	00'0	133 970,00	133 970,00	00'0	133 970,00	133 970,00
courante (saur ocoo) (3) Frais fonctionnement des groupes d'élus	00,00		00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Total des dépenses de gestion des services 1 237 336,05	1 237 336,05		00'0	00'0	1 558 670,00	1 558 670,00	00'0	1 558 670,00	1 558 670,00
Charges financières 16 471,03	16 471,03		00'0		14 700,00	14 700,00		14 700,00	14 700,00
Charges spécifiques (3) 15 289,00	15 289,00		00'0		18 500,00	18 500,00		18 500,00	18 500,00
Dotations aux provisions, 0,00	00'0				00,00	00'0		00,0	00'0
depredadurs (serin-bodgekaires) (s) Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)				00'0					
Total des dépenses financières 31 760,03	31 760,03		0,00	00'0	33 200,00	33 200,00		33 200,00	33 200,00
Total des dépenses réelles 1 269 096,08	1 269 096,08		0,00	00'0	1 591 870,00	1 591 870,00	00'0	1 591 870,00	1 591 870,00
Virement à la section 0,00	00'0				00'0	00'0		00'0	00'0
d'investissement Opérations ordre transf. entre 4 000,000	4 000,00				4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
sections (4) Opérations ordre intérieur de la 0,00	00'0				00'0	00'0		0,00	00,0
Total des dépenses d'ordre 4 000,00	4 000,00				4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
							DOOD Décultat ron	D002 Décultat reporté ou anticipé (5)	5-20230
							חחחד וצבסחוומי ובל	חוב כם מווויהואר ובי	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023 Publié le

11 464,64

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

1 778 430,64

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

	TOV-III	VOTE DU BUDGET				
	SECTION DE FONCTION	CTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	ENSEMBLE			В
		RECETTES				
	6 v4 -	Dour mémoire	RAR N.1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
crap.	allacil	roul memoire,		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	_			= +
	TOTAL	1 333 849.50	00'0	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00
013	Atténuations de charges (2)	00.0	00'0	00'000 6	00'000 6	00'000 6
016	ADA	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
0/	Prod. services, domaine, ventes diverses	184 020,00	00'0	441 900,00	441 900,00	441 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	88 122,00	00'0	108 122,00	108 122,00	108 122,00
731	Fiscalité locale	460 000,00	00'0	478 000,000	478 000,00	478 000,000
74	Dotations et narticipations (2)	343 700,00	00'0	409 944,00	409 944,00	409 944,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	258 006,50	00'0	320 000,00	320 000,00	320 000,00
Total de	Total des recettes de destion des services	1 333 848,50	00'0	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00
76	Produits financiers	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0
2.4	i Produits spécifiques (2)	1,00		00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort, déprédations, prov. (semi-budgétaires) (2)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total	Total des manufactos	1.00	0.00	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des receites imalicates	1 333 849.50	00'0	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	00'0		0,00	00'0	00'0
Total de	Total des recettes d'ordre	00'0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	00'0	00'0	00'0

Total des recettes de fonctionnement cumulées	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (RF.042 = DI.040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Publié le

Reçu en préfecture le 09/03/2023

les AE lors de la séance les AE lors de la séance séance budgétaire (3) 0,00	Précédent (2) 1 273 096,08 619 710,65 67 000,00 1 500,00 1 500,00 2 500,00 1 500,00 2 500,00 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500,000 1 500
1 595 87 804 65 804 65 80 00 15 00 10 0	
1 595 87 0 1 595 87 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
1 595 87 804 62 80 00 2 00 2 00 15 00 10 00 10 00 10 00 2 00 2 00 2 00 3 00 5 00 2 00 2 00 2 00 3 00 4 0 2 00 5 00 6 00 6 00 6 00 7 00 8	9 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
804 65 2 00 60 00 15 00 10	
2 0000, 60 000, 2 0000, 2 0000, 2 0000, 2 0000, 3 0000, 1 0 000, 3 0000, 3 0000, 4 000, 4 000, 4 000, 4 000, 4 000, 5 0000, 5	
2 000,0 60 000,0 2 000,0 30 000,1 15 000,0 15 000,0 10 00	
60 000, 2 0000, 30 000, 15 000, 15 000, 6 000, 0, 10 000, 10 0	222222222222222
2 00 15 00 15 00 00 10 00 10 0	222222 22222222
30 00 15 00 6 00 6 00 10	X
08	22222222222
25 0 0 22 24 240 6	2222 22222222
27 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2222222222
6 000,0 0,0 10 000,1 400,0 3 000,0 500,0 2 200,1 2 200,1 2 200,1 5 000,0 5 000,0	
5 000, 10 000, 400, 3 000, 500, 500, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 3 200, 5 000,	2 2 2 2 2 2 2 2 2
5 000, 10 000, 4 00, 3 000, 5 00, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 3 200, 5 000,	22222222
10 000, 400, 3 000, 500, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 2 200, 3 200, 5 000,	2222222
400.0 3 000.0 500.0 2 200.0 3 200.0 3 200.0 5 000.0	222222
3 000.(500.(2 200.) 2 200.(3 200.(5 000.(500.00.(22222
500.0 2 200.0 2 000.0 3 200.0 5 000.0 50 000.0	2222
2 200.0 2 000.0 3 200.0 5 000.0 240 000.0	2222
2 000,C 3 200,C 5 000,C 240 000,C	9 9 9
24	9 9
8	⊋
N N	4
	Φ.
7,200.02	Q
	0,00
	0,00
40 000,00	0,00
20 000,00	0,00
38 000,00	00,0
00'000 2 2 000'00	00'0
75,00	0,00
00,000 001	00'0
2 500 00	00.0
00'000 9	80,0

B4

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE III – VOTE DU BUDGET

0,00 0,00 0,00 000 1 600,00 162 259,00 7 761,00 3 800,00 2 700,00 3 000,00 50 000,00 267 700,00 52 700,00 122 000,00 170 020,00 3 250,00 5 800,00 6 055,00 133 970,00 920,00 5 000,00 1 558 670,00 11 000,00 450 055,00 0 9 24 250,00 100 000,0 **RAR N-1 +** 11+1=1 TOTAL Vote) 0,00 1 558 670,00 00'0 3 800,00 0,00 0,00 162 259,00 0,00 920,00 2 700,00 0,0 267 700,00 52 700,00 170 020,00 7 761,00 0.00 33 970,00 5 000,00 100 000,00 3 000,00 50 000,00 1 600,00 122 000,00 24 250,00 11 000,00 3 250,00 5 800,00 450 055,00 6 055,00 Crédits gérés information hors AE 0,00 0,00 00,00 0,00 00'0 000 0,00 0,00 0,0 0,00 0,0 Crédits gérés dans le cadre information d'une AE 0,00 0,0 920,00 5 000,00 0,00 0,00 0,0 0,0 1 558 670,00 5 800,00 0,00 133 970,00 24 250,00 3 800,00 52 700,00 122 000,00 170 020,00 162 259,00 7 761,00 100 000,00 2 700,00 3 000,00 6 055,00 267 700,00 1 600,00 3 250,00 50 000,00 450 055,00 11 000,00 l'assemblée Vote de 9,0 1 558 670,00 0,0 0,00 0,0 9,0 920,00 0,00 0,00 52 700,00 162 259,00 133 970,00 3 800,00 5 000,000 2 700,00 3 000,00 150 055,00 267 700,00 22 000,00 170 020,00 7 761,00 24 250,00 100 000,00 3 250,00 5 800,00 50 000,00 6 055,00 1 600,00 11 000,00 Propositions nouvelles 0,00 8,0 8 0,00 les AE lors de la l'assemblée sur budgétaire (3) séance 0,00 00,0 0,00 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00,0 0,00 0,0 0,0 0,00 0,0 RAR N-1 0,00 900'006 0,00 1 237 336,05 500,00 55 000,00 700,00 123 100,00 162 259,00 000 0.00 3 600,00 250,00 5 000,00 1 000,000 3 000,00 1 055,40 6 000,00 0,00 47 500,00 230 000,00 170 020,00 7 761,00 38 805,40 24 000,00 100,00 4 700,00 408 800,00 0,0 10 500,00 Pour mémoire, précédent (2) budget Autres prélèv, pour revers, de fiscalité Cotis, sécurité sociale - part patronale Autres impôts, taxes (Admin Impôts) Total des dépenses de gestion des services Subv. fonct. GFP de rattachement Subv. fonct. syndicat exploitant un Frais fonctionnement des groupes Redevances pour services rendus Créances admises en non-valeur Impôts, taxes, versements (autre Fonds péréquation ress. com. et Services bancaires et assimilés Frais de nettoyage des locaux Autres ch. diverses de gestion Charges de personnel et frais RSA / Régularisations de RMI Concours divers (cotisations) Attribution de compensation Charges sécurité sociale et courante (sauf le 6586) (4) Autres charges de gestion Atténuations de produits Indemnités de fonction Personnel non titulaire Libellé Cotisations de retraite Frais de gardiennage Frais postaux et frais télécommunication Créances éteintes Personnel titulaire assimilés (4) (5) Congés payés prévoyance Formation intercom d'élus APA Chap. / art. 6573644

7392221 739211

6413 6415 6450

014

6411

633

73928

016

017 65 65314 65315 657351

6588 6586

6541 6542

65311 65313

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Ξ

6282 6283 6284

635 012

627 6281

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Bosts	TOTAL
£		hidaet	_	1, 100 mm 1, 100			5	5	
		1287.		I desemblee sur	nouvelles	Lassemplee	information	information	(RAR N-1 +
		precedent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	•
			-	budgétaire (3)		=	d'une AE		= + 11
g G	Charges financières	16 471,03	00'0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	14 700,00	14 700,00		14 700.00	14 700 00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	15 319,58	00'0	建筑的设施的	13 200.00	13 200 00		19 200	42,000,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 151,45	0,00		1 500.00	1 500 00		13 200,00	13 200,00
29	Charges spécifiques (4)	15 289,00	00'0		18 500,00	18 500 00		18 500 00	19 500 00
829	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 289,00	00.0		18 500,00	18 500,00		18 500,00	18 500,00
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des c.	Total des charges financières et spécifiques	31 760,03	00'0	00'0	33 200.00	33 200.00		32 200 00	00 000 66
Total des d	Total des dépenses réelles	1 269 096,08	0.00	00.0	1 591 870 00	1 594 870 00	000	32 200,00	00,002 cc
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	000	On'o	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	4 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 000,00			4 000,00	4 000.00	が、100mの表現の大名ので で、こののの表現の表現の のである。	4 000 00	4 000 00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	00'0			00.00	00'0		00'0	00'0
Total des d	Total des dépenses d'ordre	4 000,00			4 000,00	4 000,00		4 000.00	4 000.00
						1	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH		20,220

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

	/
Montant des ICNE de l'exercice	00.0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00.0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements plunannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant. (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement. (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Publié le

Berger Levrault

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

	III = VOTE DII	I BIIDGET				=
	NEMENT	- RECETTES - DETAIL	PAR ARTICLE			B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget précédent (2)	_	nouvelles	=	(RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 333 849,50	00,0	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00
013	Atténuations de charges (3)	00'0	00'0	00'000 6	00'000 6	00'000 6
6419	Remboursements rémunérations personnel	00.0	00'0	9 000,000	00'000 6	00'000 6
016	APA	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	184 020,00	00'0	441 900,00	441 900,00	441 900,00
7018	Autres ventes de produits finis	1 700,00	00'0	3 000,00	3 000,00	3 000,000
7022	Coupes de bois	78 120,00	00'0	20 000'00	20 000'000	20 000'00
70311	Concessions cimetières (produit net)	00'0	00'0	1 000,00	1 000,00	1 000,000
7032	Stationnement et location voie publique	3 200,00	00'0	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70610	Redevance enlèvement ordures et déchets	00'0	00'0	7 400,00	7 400,00	7 400,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif,loisirs	20 000'00	00'0	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2066	Redevances services à caractère social	5 000,000	00'0	00'0	00'0	00'0
2902	Redev. services périscolaires et enseign	20 000,00	00'0	24 000,00	24 000,00	24 000,000
70688	Autres prestations de services	12 000,00	00'0	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	8 000,00	00'0	00'000 6	00'000 6	00,000 6
70878	Remb. frais par des tiers	36 000,00	00'0	303 000,00	303 000,00	303 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	88 122,00	00'0	108 122,00	108 122,00	108 122,00
73211	Attribution de compensation	38 122,00	00'0	00'0	00'0	00'0
73221	FNGIR	00,0	00'0	38 122,00	38 122,00	38 122,00
73223	Fonds départ, DMTO pour com - 5000 hab.	20 000,00	00'0	70 000,00	20 000,00	70 000,00
731	Fiscalité locale	460 000,00	00'0	478 000,00	478 000,00	478 000,00
73111	Impôts directs locaux	450 000 00	00'0	460 000,00	460 000,00	460 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	10 000,00	00'0	18 000,00	18 000,00	18 000,00
74	Dotations et participations (3)	343 700,00	00'0	409 944,00	409 944,00	409 944,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	307 000,00	00'0	310 000,00	310 000,00	310 000,000 018
741121	DSR des communes	22 000,00	00'0	24 000,00	24 000,00	0
744	FCTVA	8 200,00	00'0	19 105,00	19 105,00	_
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	00'009 9	00'0	00'0	00'0	-
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	00'0	00'0	00'628 9	00,688 9	-
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	00,00	00'0	20 000'00	50 000,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	258 006,50	00'0	320 000,00	320 000,00	\sim \perp
752	Revenus des immeubles	45 000,00	00'0	00'000 96	00'000 96	_
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	123 000,00	00'0	106 000,00	106 000,00	106 000,000
7588	Autres produits divers gestion courante	90 006'20	00'0	118 000,00	118 000,00	\sim
Total des rece	Total des recettes de gestion des services	1 333 848,50	00'0	1 766 966,00	1 766 966,00	1 766 966,00
						_

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

(A) (A)						
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		budget		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	_		=	
76	Produits financiers	00.0	000	00 0		
7.7	Produits spécifiques /3)		5	20.0	0,00	0,00
	(a) anal-manda manda	1,00	00.0	00:0	00.0	00 0
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 00	00 0	00.0	000	200
78	The state of the s	2)	20,0	00'0	ດດ'ດ	0,00
0,	reprises arrort, depreciations, prov. (semi-budgetaires) (3)	00.00		00'0	00.0	000
Total des recettes réelles	ttes réelles	1 333 849 50	000	4 700 000 4		000
042	Contraction and the second sec	00,000	00,0	00,306,00	1 /66 966,00	1 766 966,00
710	Operations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0	学の かって かんかん	00'0	00'0	000
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	o o	では、 ないできない 生のない とり の 大変の 大変の 大変の 大変の 大変の 大変の 大変の 大変の 大変の 大			22.6
	(1) (1)	00,0	物語というというないという	00'0	00'0	00.0
Total des recettes d'ordre	tes d'ordre	00.0	おい 一年 第二年 日本	000	000	
				20.5	00,0	20.0

(compte 73121) (8) Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites

Sees »			
mectivites dites « surfiscal	00'0	00'0	00'0
mentale de publicité loliciele pour les collectivités dités « surfiscalisées »	Montant brut	Compensation	Montant net

npte 7622 (9)	00'0	00'0	0,00
Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)	Montant des ICNE de l'exercice	Montant des ICNE de l'exercice N-1	= Différence ICNE N – ICNE N-1

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état i-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF042 = DI040) (RF043 = DF043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simptifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Publié le

Publié le

N B1.2 ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE IV - ANNEXES

166)	
16449 et	
s 164	
(hor	
ETTE	
DEC	
TURE	
PAR NATUR	
N PA	
- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors '	
- REP	
B1.2	

					Emorunts et	lettes à l'orie	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			1					Taux initial	itial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature	John 10 miles	400	d'émission ou	Date du		Type de		Niveau			dicité des	Profil d'amor-	de rembour-	gorie .
(rous craque rights, marquer le maniero de contrat)	de file	signature	date de mobilisation	rembour-	Nominal (2)	d'intérêt (3)	Index (4)	de taux (5)	Taux actuariel	Devise	rembour- sements	tissement (7)	sement anticipé	d'em- prunt
			E)								6		N/O	
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0									
164 Emprunts auprès des					1 380 000,00									
établissements financiers (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					1 380 000,00									
00001504813	CRCA DES 2 SAVOIE	17/12/2018	17/12/2018	10/03/2019	100 000,00	ш		2,000	2,000		-	۵	0	A-1
001666G 13825	CAISSE D EPARGNE	17/09/2020	28/09/2020	25/01/2021	300 000,00	ш		0,470	0,470		F	υ	0	A-1
024040002005890	CREDIT MUTUEL SAVOIE	05/06/2018	05/06/2018	05/09/2018	26 000,00	ш		0,930	0,000		F	۵	0	A-1
	MT BLANC				180 000 00	ı			000		۲	۵	c	Α-1
024040002005890	CREDIT MUTUEL SAVOIE	02/02/2016	05/06/2010	31/08/2010		_		3,050	3,050		- 0)	L)	
200020006	CREDIT MITTIEL SAVOIE	02/01/2013	02/01/2013	25/03/2013	264 000,00	ш		3,700	3,700		۲	۵	0	A-1
000000000000000000000000000000000000000	MT BLANC													
02404200589008	CREDIT MUTUEL SAVOIE	21/12/2016	21/12/2016	20/03/2017	150 000,00	ш		1,000	1,000		F	۵	0	A-1
	MT BLANC										- 1		(
5572760	CAISSE D EPARGNE	13/06/2018	15/06/2018	05/06/2018	260 000,00	u.		1,740	1,740		∢	Δ.	0	A-1
MON279018EUR	LA BANQUE POSTALE	28/02/2013	28/02/2013	01/06/2013	100 000,00	ш		4,050	4,050		_	۵.	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					00'0									
													三の数数を対する	
					000									
16441 Emprunts assortis d'une option														LID
de trage sur lighe de tresorerie (total)														: 073
		30 300			00'0									3-217
165 Depots et cautionnements														7300
(mor) enha-														0045
167 Emprunts et dettes assortis de					00'0									-202
conditions particulières (Total)														303
1671 Avances consolidées du Trésor					00'0									607-E
(total))202
														230
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					00,0									31-DE

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

					Emprunts et	dettes à l'or	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
			ć			-		Taux initial	nitial				Dogg hills	
Nature			Uate d'émission ou	Date du		Type de					Pério-	Profil	ap de	Caté-
(rour chaque lighe, indiquer le numero	Organism		date de	premier	Nominal (2)	taux	(A)	Niveau	i	ć	dicité des	d'amor-	rembour.	gorie
oe colleat)	de file	signature	mobilisation (1)	rembour. sement		d'intérêt (3)	(+) Yanıı	de taux (5)	l aux actuariel	Devise	sements	tissement (7)	sement	d'em-
	では、またである。 では、またである。 では、またである。 では、これである。 では、 では、 では、 では、 では、 では、 では、 では、		50 T P 10 T			A Company		100	200000000000000000000000000000000000000	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	T:		N/O	€
1675 Dettes pour METP et PPP (total)	是一个人,也是是一个人的人,他们也是一个人的人,他们也是一个人的人,他们也是一个人的人,他们也是一个人的人,他们也是一个人的人,他们也是一个人的人,他们也是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个	かない かんかん			4		通り物 マンステータ	A STATE OF THE STA				To a second	12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 1	
(company)		(ないないなど)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	20,0				をあると	がないる	700 737/ 124/ 124/		のは教育	
		の ではなるので	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2.0	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	京 事情之的学的	を放ける	學是學者	大小小子 はないのかい	A CONTRACTOR OF THE	であため ないない	A CANADA	
1676 Dettes envers				では、日本の	00'0	The second	等 人物 对 人名英			というできる	100			
locataires-acquéreurs (total)							i i		**					
						ではいる	The State of the S	ここではない はま	Section 1	が行うとなっていません		TOTAL CONTROL OF		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		ないなどに			00'0									
		高等 网络亚马克	の意味を含める	要ななどのできる	-4,				1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0					
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00	100	F 4 10 10 10 10		45 37 30 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40			ないのでは、		
(Total)					e de la companya de									
1681 Autres emprunts (total) (9)			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		00'0									
			and the second	managed to the control of								· 人名英格里	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
1682 Bons à mayen terme					00'0		3 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1							
négociables (total)					<u> </u>									
						* 1.17.44.6	本の行品できた	1 20 20						
1687 Autres dettes (total)					00'0	老								
		CONTRACTOR	Popular Control	S 135 C 1 48 CM	-		東京の かんかん かる	1、日本の歌子						
Total général					1 380 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe : R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

 $\{6\}$ Indiquer la périodicité des remboursements : A ; annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in line, X pour autres à préciser.

(8) Calégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y comprises avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Publié le

Publié le

2	2	B1.2	
N. AINTON	IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

€	
suite	
t 166)	
16449 e	
(hors	
DETTE	
EDE	
NATUR	
N PAR	
ARTITION	
2 - REP	
<u>8</u>	

					Ш	mprunts	Emprunts et dettes au 01/01/N	_				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dù au Os/O1/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		00'0		00'0					00'0	0,00	0,00	00'0
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		00'0		805 545,56					105 914,18	13 176,48	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)		00'0		805 545,56					105 914,18	13 176,48	00'0	00'0
00001504813		00'0	A-1	76 187,16	11,00	ъ		2,000	6 256,11	1 477,01	00'0	00.00
001666G 13825		00'0	A-1	241 121,97	8,00	Ĺ.		0.470	29 647,09	1 081,07	00'0	00'0
024040002005890		00'0	A-1	14 598,33	2,00	u		0,000	2 599,08	126,72	00'0	00,00
024040002005890		00'0	A-1	36 312,91	2,00	ш		3,050	14 195,10	946,22	00'0	00'0
02404200589005		00'0	A-1	105 503,49	2,00	u.		3,700	19 575,70	3 634,10	00.0	00'0
02404200589008		00'0	A-1	92 682,08	00'6	u.		1,000	9 891,39	889,81	000	00.00
5572760		00'0	A•1	197 105,50	10,00	ш		1,740	16 413,50	3 429,64	0,00	00.0
MON279018EUR		00'0	A-1	42 034,12	5,00	_		4,050	7 336,21	1 591,91	00'0	00.0
1643 Emprunts en devises (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		00'0		00'0					0,00	00'0	00'0	0,00
165 Depôts et cautionnements regus (Total)		00'0		00'0					00'0	00'0	0,00	ID:
167 Emprunts et dettes assortis de		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	073-21
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00'0		0.00					00'0	00'0	00,0	7300
1672 Emprunts sur comptes spéciaux		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	045-202
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		00'0	10 m	00'0					00'0	00'0	00'0	23030
1676 Dettes envers locataires-acquèreurs (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	07-D202
1678 Autres emprunts et dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	3031
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		00'0		0,00					00'0	00'0	00'0	DE 0
								İ				

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

					ı,	morunts (Emprunts et dettes au 01/01/N	N.				
						_	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérét à la date de vote du budget	Capital	Charges d'Intérêt (16)	Intéreits perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1681 Autres emprunts (total)		00'0		00'0					0,00	00'0	0.00	0.00
1682 Bons à moyen terme négociables		00'0		00'0		f			000			
(total)						<u> </u>		· · ·	2	000	no o	0.00
1687 Autres dettes (total)		00'0		00'0					00'0	00'0	00:0	0.00
Total général		00'0		805 545,56					105 914,18	13 176,48	00.0	00'0

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vértiable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à faux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) II slagit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

ge 54

Publié le

B1.3 2 ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX IV - ANNEXES

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par		·		Type	Durée	Dates des			Tvoe Durée Dates des ann	Taux maximal après	Niveau du taux à la	Intérêts à payer	Intérêts à percevoir au	% par type de taux
risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dù au 01/01/N (3)	d'indices		périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	couver- ture éventu- elle (8)	date de vote du budget (9)	au cours de l'exercice (10)	cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)					*									
TOTAL (A)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0
TOTAL GENERAL		00'0	00'0				4		00'0			00'0	00'0	0,0
(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la dassification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couverte. (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte. (4) Indiquer la classification de l'indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte. (4) Indiquer la classification de l'indiques reparement sur deux lignes la part du capital restant dù couvert et la part non couverte. (5) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (6) Taux hors opération de couverture, Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat. (6) Montant, index ou formule. (7) Indiquer le miveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux après opérations de couverture eventuelles. (8) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des nitérèts è apyer au titre du contrat ut rite du contrat initial et comptabilisés au 768.	pe de structure de taux (de A à F prigine. En cas de couverture pai un emprunt, indiquer séparémen ice sous-jacent suivant la hybolo, hors zone euro / 5 : écarts d'indi re. Indiquer le montant, l'index oi re. Indiquer le montant, l'index oi re. Indiquer le montant, l'index oi ant de l'indemnité contractuelle d opérations de couverture éventu titre du contrat initial et comptab au titre du contrat d'échange et	rselon la classification rutielle d'un emprunt, in nt sur deux lignes la pa igle de la circulaire du ices hors zone euro / 6 uu la formule correspon u	diquer séparément sun diquer séparément sun tra du capital restant di 25 juin 2010 sur les p 5; autres indices. Vaant au taux maximal intif de l'emprunt au 0 nts à taux variables, in et des intérêts éventur	r deux lignes k à couvert et la à couvert et la vroduits financi du contrat de r 1/01/N ou le ce 1/01/N ou le ce idiquer le nives els à payer au	fonction du i a part du non part non cou ers (de 1 à 6 orêt sur toute prêt sur toute prêt sur toute as échéant, à au du taux à l titre du contr	risque le plus (minal couvert e verte. 3). 1 : Indice zi 1a durée du c e la durée du c à la prochaine. la date de voté rat d'échange.	elevé à courir su st la part non cou one euro / 2 : In contrat. contrat. date d'échéancé et comptabilisés.	rrtoute la durée uverte. idices inflation fi idiaticle 668.	de vie du contrat de rançaise ou zone eu	prêt et après ro ou écart e	s opérations :	de couverture éventuces / 3 : Ecart indice	elles. zone euro / 4 : Indices	¥

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

	JRS
	TITION DE L'ENCOI
	GIE DE LA REPARTI
IV - ANNEXES	DETTE - TYPOLO
	LES – ETAT DE LA
	ATRIMONIA
	ANNEXES P

		B14- TYPOI C	B14 - TYPOLOGIE DE LA PEDADTITION DE L'ENCOLIDE (4)	DONE : - ad NOTEL	(4)) -
				יייייטון איי ר בואכס	(1)		
<u> </u>	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et	(5) Ecarts d'indices hors zone	(6) Autres indices
Structure			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	euro	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	ω	0	0	euro	0	
de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	00'0	00'0	00'0	0.00	
unque). (aux variante simple platome (cap) ou encadré (tunne)	Montant en euros	805 545,56	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	
	Nombre de produits	0	0	G	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00.0	
(D) Multiplicateur inscur? 3 - multiplicateur inscur? 5	Nombre de produits	0	0	O	0	0	
eaph	% de l'encours	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	0,00	00.0	0,00	00'0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	00'00	00'0	0,00	00'0	00'0	
	Montant en euros	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Nombre de produits						ID:
(F) Autres types de structures	% de l'encours						073-
	Montant en euros						217

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

Δ	B2		Délibération du		
					Durée (en années)
IV – ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	Catégories de biens amortis
			Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		

Publié le

Berger Levrault

: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

		IV – ANNE	NNEXES				
	ANNEXES PA	ANNEXES PATRIMONIALES – ETA	ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	/01/N			B9
		B9 – E1	ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	01/01/N			
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EM	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		00'0	00'0	00'0	0.00	0.00	00.0
Directeur général des services		000					000
Directeur général adjoint des services		00'0	00'0	00'0	00:0	00,0	00:0
Lieder general des services techniques		0,00	00.0	00'0	00'0	00,0	00'0
Directeur départemental - SDIS		00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00.00
Unecteur departemental adjoint - SDIS		00'0	00'0	00'0	00.00	00,00	00.00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		00'0	00'0	00'0	00.00	00'0	00'0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	00'0	1,00	1,00	0.00	1.00
Adjoint administratif	U	000				300	20.1
Adjoint administratif ppal 1° cl	O	1,00	00.0	0,00	00,0	00,0	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	В	00'0	00,00	00'0	00.0	800	
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	00'0	5,00	5,00	00'0	5,00
Adjoint technique	ပ	2,00	00'0	2,00	2.00	000	2.00
Adjoint technique ppal 2° cl Agent de maîtrice	0 (1,00	00'0	1,00	1,00	00,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	00'0	1,00	00.	00.0	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	00'0	1,00	1,00	00.0	1,00
Agent spéc, ppat 1ct écoles mat.	O	1,00	00'0	1,00	1.00	0.00	1 00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0: 07 00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	3-21 00
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	1,00	1,00	1,00	0,00	•
Adjoint d'animation	O	00'0	1,00	1,00	1.90	0.00	0045
FILIERE POLICE (J)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	_
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	000
EMPLOIS NON CITES (1) (5)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	_
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	1,00	8,00	8,00	00'0	202303

Reçu en préfecture le 09/03/2023 Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également complabilisés dans leur filière d'origine. (2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travait prévue par la délibération créant l'emploi. (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par feur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exempte : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

		B9			CONTRAT	L	nature du contrat (5)	というのではないによるのののではないないない
						Echadomont dir controt (4)	י טוועכוזוכוווי עם כטוונו מני (4	
		AU 01/01/N	D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)		REMUNERATION (3)	Firos		000
(ES		AINIEAES PATRIMONIALES - ETAT DO PERSONNEL AU 01/01/N	DU PERSONNEL			Indice (8)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
- ANNEXES	. + « + L	- EIAI	- ETAT I	L	SECTEUR	(2)		
<u>-</u> <u>></u>	OF LAMASAIG.	NIMONIALES -	01.1		CATEGORIES	€		
	TAG SEVENA	AINIENES LAI			AGEN IS NON THULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N CATEGORIES			Agents occupant un emploi permanent (6)

0,00 0,0

(1) CATEGORIES: A, B et C.

Agents occupant un emploi non permanent (7)

TOTAL GENERAL

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH: Technique.
URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-social.
MT: Médico-sechique.
CULT: Culturel
ANIM: Animation.
POUL : Polle.
POMP: Sapeurs-pompiers.
X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fondion publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des èléments de la rémunération brute annuelle)

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-27. Accroissement democraire d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-23-27. Accroissement de projet pour une durée maximale fixée par less parties des six mois.
332-23-27. Accroissement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-24. Contrat de projet pour une durée maximale fixée par less partiels du rections our detre maximale fixée par less partiels du rections our detre minimale un une durée maximale fixée par less partiels du rections de carde d'emplois de fonctionnaires susserier les rections servir à temps partiel du manifoli.
332-24. Communes d'un emploi.
332-24. Communes de moins de 1000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au, premier renouvellement du conseil municipal.
332-24. Communes de moins de 1000 habitants et groupements de communes (-1 000 habitants, pendant ruis ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au, premier renouvellement de la des groupements de communes (-1 000 habitants, pendant ruis ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au, premier renouvellement de la des groupements de communes (-1 000 habitants, pendant ruis ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au, premier renouvellement de la décision de l'une de la décision d'une autorité.
332-45. Contractuel entrionial sur entoirement annier qualité de fronctionnaire stagiaire par fautorité territoriale.
332-11. Contrat du drée médierminée na application de l'article. 1.332-3 abuscion de l'article. 1.332-3 abuscion de l'article. 1.332-3 abuscion de l'article de services publicées : rectuelment sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L'332-10. Collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 e 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 a 333-10.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le

ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

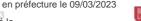
IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B1

	į
Ш	
⋛	
Ö	
1	Ì
\bar{o}	
Š	
Щ	
JERE	
Ö	
ŝ	
VT AUXQUELS ADHERE LA COLLEC	
ğ	İ
Ą	
Ę	
뿔	
핕	I
S DE REGROUPEMENT /	I
SR	I
뀚	
DE	I
ES	I
NISMES	I
Ž	I
RG	I
S	
TE DES ORGANIS	
世	
ISI	-

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le





Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BF

	ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE
IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		107 250,00	1 107 250,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	107 250,00	107 250,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	107 250,00	107 250,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	**	0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0.00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		5,60
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	107 250,00	132 354,42	0,00	239 604,42

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

C1.2

 IV - ANNEXES		
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES		

RESSOURCES PROPRES

DEGGC	HIDCES	DDADDES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	v	ote (2)
RECETTES	(RESSOURCES PROPRES) = a + b	622 756,00	101	622 756,00
Ressources	propres externes de l'année (a)	58 756,00		58 756,00
10221		0,00		0,00
10222	FCTVA	53 756,00	ļ	53 756,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,00	1	5 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00		0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00		0,00
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières		ļ	
Ressources	s propres internes de l'année (b) (4)	564 000,00		564 000,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	4 000,00		4 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	0,00		0,00
29	Dépréciations des immobilisations		<u> </u>	
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			-
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	560 000,00		560 000,0
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,0

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	622 756,00	6 736,00	0,00	287 398,47	916 890,47

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	239 604,42
Ressources propres disponibles	IV	916 890,47
Solde	V = IV - II (8)	677 286,05

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Envoyé en préfecture le 09/03/2023 Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent. (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

Commune de AILLON LE JEUNE - BUDGET COMMUNAL - BP

Envoyé en préfecture le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 073-217300045-20230307-D2023031-DE V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES A

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 7 Nombre de suffrages exprimés : 8 VOTES:

Pour: 8 +1 pouroin

Abstentions:

Date de convocation: 03/03/2023

Présenté par Le Maire (1), A Aillon Le Jeune, le 07/03/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Aillon Le Jeune, le 07/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

CHALAMEL Odile	100
FLEURY Marc	
GALENE Pierre-Damien	
GINOLLIN Jérôme a donné pouvoir à Caline Roch Euvrard	- 200-
GINOLLIN Pascal	Q2
ROCH EUVRARD Céline	
SCIASCIA Mathieu	8
TALLON PAGET Amandine	A. In
TICHKIEWITCH Serge	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Aillon Le Jeune, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.